

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 15

Artikel: La sténographie dans l'enseignement [suite et fin]

Autor: Monney, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

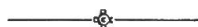
Ils ont étudié leur milieu physique et social avec une curiosité parfois amusée, toujours éveillée. Mais ils appartiennent à ce milieu. Des liens étroits les y rattachent ; des responsabilités vont bientôt leur incomber à son égard. Toute une économie politique se déroule, suggestively, admirablement intuitive et très simple, à leur portée. Les fonctions des différentes autorités sont décrites, en commençant par la Chambre des Ecoles. Les édifices affectés à des services publics servent de base concrète à ces explications. La captation et la distribution des eaux, le pavage des rues, la police du feu, l'éclairage public, l'assistance des pauvres et des orphelins sont autant de nécessités sociales qui nous lient les uns les autres, les citoyens aux « préposés », et des devoirs en découlent auxquels les citoyens ne peuvent se dérober sans forfaire.

Mais le ton s'élève et, de la commune avec ses « bourgeois » et ses « habitants », l'étude du corps politique et social monte à la « République » dont Fribourg est la capitale, à l'Eglise, cette autre société à laquelle appartient l'enfant aussi.

Tous les habitants du canton de Fribourg portent le nom de Fribourgeois comme nous, parce qu'ils sont membres du grand ménage, bien qu'ils ne vivent pas dans nos murs. Que serions-nous sans eux ? — Nous avons comme cela une double patrie, l'une très resserrée, qui est notre ville, où notre berceau a été mis ; l'autre, assez étendue, qui est notre canton où croit notre pain. On vous fera connaître cette *patrie fribourgeoise* dans les leçons de géographie, et plus tard on vous parlera de la *patrie suisse* composée de vingt-deux cantons, qui ne font qu'une seule et même Suisse. Alors s'étendront vos pensées et il faudra étendre en même temps les affections de votre cœur.

(A suivre.)

E. DÉVAUD.



La sténographie dans l'enseignement

(Suite et fin.)

En quelques instants l'enfant est capable de posséder l'alphabet Duployé. Grâce à celui-ci, les lettres de notre alphabet ordinaire lui deviendront plus rapidement familières. Lors même qu'il sera en possession des caractères de l'écriture ordinaire, que de peines ne faudra-t-il pas pour lui apprendre à former des mots. Si, par exemple, le maître lui fait écrire le mot « lampe, » le pauvre petit présentera toutes les orthographes avant de donner la bonne. Ce sera d'abord lempe, puis lenpe, lanpe. Enfin, quand il aura tout essayé, il tombera sur « lampe » sans s'en apercevoir.

Si maintenant vous lui présentez un syllabaire et que vous lui faites lire une phrase, il vous prononcera certainement chaque mot de travers. Et qui est-ce qui devra nécessairement se charger de cette tâche accablante de corriger la mauvaise prononciation de l'enfant non seulement une fois, deux fois, mais des milliers de fois, car il ne saura reproduire un mot après l'avoir vu ou entendu deux ou trois fois ; encore bien s'il le sait après la quatre-vingt-dix-neuvième fois ! Ce ne sera certainement pas les parents qui, souvent, ne connaissent que très mal le français et qui ne parlent, bien trop souvent, hélas ! pour ne pas dire toujours, qu'en patois. L'instituteur devra, lui, s'atteler à ce labeur ingrat ; mais, dans les écoles où les enfants connaissent la sténographie, ce sera elle qui accomplira cette besogne. Elle ne nécessite aucunement l'aide du maître, l'élève peut absolument tout faire de lui-même. Un écolier qui a sous ses yeux un texte sténographique saura prononcer sans faute n'importe quel mot, puisque ceux-ci sont écrits exactement comme on les prononce. Et c'est non seulement à l'école que l'élève pourra faire ces exercices, mais toujours et partout. Ainsi, la sténographie employée pour apprendre la lecture aux enfants aide puissamment le maître et lui épargne un nombre indéfini de durs et pénibles moments.

Maintenant que nous avons vu comment on pourrait apprendre à lire correctement à l'aide de la sténographie, voyons comment elle peut aussi nous apprendre l'orthographe en épargnant à l'instituteur et aux élèves, toutes les fatigues et les pertes de temps qu'occasionnent les dictées faites à haute voix. Nous ne faisons que rappeler en passant toutes les peines qu'a le maître pour bien faire faire une dictée. Ne doit-il pas s'épuiser, se fatiguer pour parler haut, afin que tous les élèves l'entendent et le comprennent distinctement ? De plus, il doit parler lentement, très lentement même et se répéter jusqu'à trois ou quatre fois. Notons aussi que, dans une école à trois degrés, quand le maître a terminé la dictée du premier cours, par exemple, il devra recommencer la même histoire avec les deux derniers. Cela n'a pas de fin, distrait et fatigue les élèves, en un mot c'est le tourment de toute la classe. Si Archimède revenait, il ne manquerait pas de courir les villes et les campagnes en criant : « Eureka, Eureka ! » J'ai trouvé le moyen de faire disparaître toutes ces difficultés : c'est la sténographie. Oui, on dirait qu'elle a été inventée tout exprès pour cela. Elle est « la parole immobilisée ».

Le maître écrit sa dictée en caractères sténographiques au tableau noir, au lieu de se dépenser à la faire à haute voix,

puis les élèves la traduiront en écriture ordinaire sur leur cahier. Ainsi, chaque signe écrit au tableau noir sera chez l'élève l'objet d'une double traduction : d'abord, il y a la traduction phonétique, car, en voyant un son, il devra le prononcer, du moins mentalement, puis il en devra faire encore la traduction orthographique sur son cahier. Ne doit-on pas admirer cet ingénieux mécanisme et avouer qu'un élève habitué à ce genre d'exercice met son esprit en activité et acquiert l'habitude de la réflexion ? Avec la sténographie, les élèves ne peuvent plus faire de confusion, ils n'ont plus l'occasion de dire à chaque instant : « Monsieur, je n'ai pas compris, veuillez répéter encore une fois. » De plus, les élèves des cours auxquels la dictée ne s'adresse pas, pourront jouir du calme et du silence que recherchent ordinairement ceux qui s'adonnent avec ardeur à l'étude.

Parmi tous les avantages que nous offre ce nouveau genre d'écriture, il en est un que nous ne pouvons omettre de signaler : c'est celui d'éviter de faire de nos jeunes écoliers des cacographes. Qu'y a-t-il de plus hideux qu'une page maculée de taches, pleine de mots déformés, que l'on dirait faits par d'affreuses pattes de mouches ! Au contraire, que pouvons-nous admirer de plus beau chez un écolier qu'une page d'écriture magnifiquement moulée. Eh bien, est-ce qu'à l'école primaire les dictées faites à haute voix favorisent les enfants à se faire une belle écriture ? Oh non ! jamais ! pas même là où l'instituteur aurait la patience d'un Job. Il ne pourra jamais faire la dictée à plusieurs cours successivement pour que ceux-ci aient le temps de bien mouler leurs lettres ; bien au contraire, il est obligé de se hâter et les élèves sont par là même contraints d'écrire bon gré mal gré comme des pattes de mouches.

Qu'arrive-t-il chaque fois que le maître fait faire une dictée ? Ordinairement, l'élève n'a jamais le temps de bien former ses lettres, car il doit écrire trop rapidement ce qu'il entend. Il est pour ainsi dire obligé de faire de la véritable cacographie. Et n'ayant pas le temps de bien écrire sa dictée, à plus forte raison ne pourra-t-il pas porter toute son attention sur la façon dont chaque mot doit être orthographié. Une dictée ainsi faite ne donnera que des résultats diamétralement opposés à ceux qu'on en attendait. Ce n'est plus l'orthographe que l'on enseigne à nos élèves, mais on leur fait des leçons de cacographie en leur « désapprenant » ce que l'on s'était proposé d'enseigner. Par contre, un enfant qui fait sa dictée à l'aide de la sténographie aura tout le temps voulu pour bien mouler ses lettres et, de plus, il aura le temps

de réfléchir sur chaque mot, de consulter son dictionnaire, au besoin, en un mot, il apprendra à bien écrire sans faute.

Et que de peine n'avons-nous pas dans nos écoles pour faire disparaître ces prononciations si vicieuses qui existent dans certaines contrées ! Eh bien, parmi tous les avantages que nous présente la sténographie appliquée à l'enseignement, il en est un tout indiqué pour parer à ces mauvaises habitudes.

Dans certaines régions de la Gruyère ou de la Veveyse, par exemple, les « au et on, un et in », sont toujours l'objet d'une grande confusion. Que de fois n'entendons-nous pas dire : « in chat » pour un chat, ou « in nombre » pour un nombre ! Ce serait encore pardonnable si l'enfant ne transcrivait pas dans son cahier ces nombreuses fautes de langage. Et remarquons qu'il n'est pas rare qu'on trouve de pareilles fautes dans les rédactions de certains élèves ! Eh bien, grâce à la sténographie, l'enfant apprendra la prononciation exacte de tous les signes sténographiques qu'il traduira. En faisant souvent des exercices de ce genre, l'enfant apprendra peu à peu à prononcer correctement tous les sons de notre langue, et au bout de quelque temps, il sera totalement corrigé.

Que le siècle du téléphone sans fil, de l'aviation et des sous-marins soit aussi celui du développement de la sténographie dans notre canton. Qu'elle se répande dans nos écoles, qu'elle y soit non seulement tolérée, mais encouragée, qu'elle y soit appréciée et, selon l'intention de son inventeur « qu'elle contribue à diminuer chaque jour le nombre des illettrés ».

Apprenons donc tous à nos enfants la sténographie Duployé, système si simple qui peut être mis à la portée de toutes les intelligences. Elle peut être apprise même par les plus rebelles à l'instruction puisque le général anglais, G. A. Custar ayant été durant plusieurs années en contact avec des Indiens du nord du Canada, affirmait catégoriquement dans *Les Missions catholiques* que ces populations resteraient toujours rebelles à tout essai de culture intellectuelle. Mais, le R. P. Le Jeune, persuadé que la sténographie Duployé pouvait servir à l'instruction de ces illettrés, se mit résolument à l'œuvre et obtint très rapidement, grâce à celle-ci, tout ce qu'on avait désespéré de leur apprendre avec nos moyens ordinaires. Et actuellement, ces peuplades lisent chaque jour le journal *Le Kam Loops Wava* et de nombreux volumes en sténographie Duployé.

Espérons que, pour l'honneur de notre cher canton de Fribourg, des hommes courageux se lèveront et offriront toutes leurs sympathies à cette belle œuvre philanthropique

et que chacun s'en fera un zélé défenseur. Qu'elle devienne, selon les paroles de Victor Hugo « l'écriture populaire et universelle du XX^{me} siècle. » J. MONNEY.

Billet de l'instituteur

J'avais, l'année dernière, dans mon voisinage, un collègue encore jeune. Doué de muscles solides, de jarrets d'acier, d'un estomac d'autruche, il vivait heureux et bien portant, narguant bacilles et courants d'air. Je ne lui connaissais qu'un défaut, très pardonnable en somme, et de plus très commun, dans la gent enseignante. Mon aimable voisin était constamment dans la dèche. Le diable, prétendait-il en riant, avait à perpétuité élu domicile dans son portemonnaie. Son maigre traitement trimestriel n'était pas échu, qu'il devait aller chez le grand argentier communal quémander un acompte qui ne lui était accordé qu'en ronchonnant. Je m'empresse d'ajouter que l'incurable anémie de sa bourse avait une cause fort légitime. Le bonhomme, s'étant mis en ménage peu après son entrée en fonctions, avait une demi-douzaine de mioches, tous doués d'un appétit de jeune loup. Ce n'est que par des prodiges d'économie et en cumulant les emplois les plus disparates que le papa arrivait tant bien que mal à nouer les deux bouts. Il avait supprimé impitoyablement toute dépense jugée superflue. Il avait même refusé catégoriquement de faire partie de notre Société de secours mutuels pour la double raison qu'il était solide comme le Pont-Neuf et pauvre comme Job. « D'ailleurs, disait-il, narquoisement, les sociétés de secours mutuels sont des associations de gogos au profit de quelques roublards. »

Or, il advint que la maladie frappa un jour à la porte de l'école et, déjouant les pronostics du régent, le cloua pour deux mois dans son lit. Vous jugez du dénuement de la famille. A l'heure qu'il est, le pauvre instituteur n'a pas encore réussi à renflouer sa barque. Quand je le revis, il m'avoua sans fausse honte qu'il avait été sottement imprévoyant et que, sans plus tarder, il allait solliciter son admission dans la société. Je sais qu'il a tenu parole.

La morale de l'histoire est claire comme le soleil de midi. L'enseignement est une besogne pénible qui mine sournoisement les constitutions les plus robustes. Que l'instituteur malade cherche la guérison dans son propre foyer, qu'il entre